48EME ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
COMITE DROME ARDECHE DE HANDBALL

COMPTE RENDU

Le vendredi trente mai deux mille huit s'est tenue la quarante huitième assemblée générale du comité Drôme Ardèche de Handball à la maison des bénévoles de la Drôme et de l'Ardèche, 71 rue Latécoère à Valence.

Début de séance à 19h30.

APPEL DES CLUBS & QUORUM

Le président du comité déclare ouverte l'assemblée générale et procède à l'appel des clubs.

Sont présents les clubs:
AS CHARMES ST GEORGES, HB COLOMBIER LE VIEUX, AL GUILHERAND GRANGES, AS LES OLLIERES HB, LE POUZIN HB 07, SC PRIVAS, AS RUOMS VALLON, HB TAIN VION TOURNON, ENTENTE ST ETIENNE AUBENAS, HB TEILLOIS, HB GUILHERAND GRANGES, HB RHONE EYRIEUX, CHOMERAC HB, HB ANNONEEN, ARDECHE MERIDIONALE HB, HBC SERRIERES / SABLONS, DROME HANDBALL BOURG DE PEAGE, HBC LORIOL, HBC SUZE LA ROUSSE, FA ST RAMBERT HB, AHB ST VALLIER, VALENCE HB, HB BOURG LES VALENCE, US DIE, HBC ROMANS, E .TRICASTIN HB, LIVRON HB, HB ETOILE BEAUVALLON, HBC DONATIEN, US MONTELIMAR CRUAS HB, HB CHABEUIL, HBC ALBONAIS

Aucun club ne manque à l'appel. Il est constaté que le quorum est atteint à 100%. (127/127 voix), l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Assistent à l'assemblée générale :
Mme Véronique Veyret, représentant l'USEP Drôme
M. Pierre Jean Veyret, Vice Président de la Drôme chargé des Sports
M. Gérard Arlen, Directeur de la Jeunesse, des sports et de la vie associative de la Drôme
M. Alain Ripert, représentant la ligue Dauphiné Savoie de Handball.
Ainsi que le personnel du comité.

ASSEMBLEE GENERALE : 2006-2007
Le procès verbal de l'assemblée générale **2006-2007** est adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT: Robert COLOMBANI.

Mesdames, Messieurs,
Bonsoir à vous tous.
En préambule je voudrais remercier les conseils généraux de la Drôme et de l'Ardèche qui mettent cet équipement « la maison des bénévoles du sport Drôme Ardèche » à la disposition de l'ensemble des comités sportifs et bien sur de notre comité qui a ses bureaux et que vous pourrez visiter si vous le désirez dans la soirée.
Remercier aussi le CDOS Drôme qui gère cet équipement.
Je ne manquerais pas de souhaiter la bienvenue aux représentants du Conseil Général, de la DDJS, du CROS et de la ligue Dauphiné Savoie et bien sur tous les clubs Drôme Ardèche que je remercie pour leur présence en aussi grand nombre à cette 48ème assemblée générale du comité, dernière assemblée générale de cette olympiade et élective pour les 4 années à venir.
Le comité a déménagé en décembre 2007 dans ces locaux fonctionnels et agréables qui permettent aux salariés de travailler dans de meilleures conditions mais aussi aux bénévoles d'avoir un bureau pour eux, un accès facile

et plus de problèmes de parking. Cela facilité la vie de tous au quotidien. Les petits problèmes du début ont vite été résolus et j'espère que les clubs n'ont pas pâti de cela et que les services qui vous sont actuellement apportés sont meilleurs.
Cette olympiade qui s'achève a vu de grands changements dans le fonctionnement du comité et dans l'approche administrative des clubs. Une évolution inévitable avec Internet qui nous permet d'avoir une information en temps réel et une information quasi permanente. Il est vrai que ces informations nombreuses sont peut être un frein car trop d'informations nuit à l'information. Aussi nous avons essayé avec l'info 2607 hebdomadaire de vous transmettre l'essentiel nécessaire. Le logiciel gest'hand a aussi permis aux secrétaires de clubs et bénévoles des commission une facilité au quotidien : enregistrement des licences, conclusion de match, saisie des résultats, vérification des feuilles de match etc.…
Le fonctionnement des commissions sportives jeunes et seniors semble donner satisfaction au plus grand nombre et les avis des clubs sont écoutés et entendus dans la mesure du réalisable. Les clubs ont fait de gros efforts sur la qualification des joueurs et peu de clubs ont été sanctionnés.
L'activité de la commission technique et de nos deux techniciens est très riche le bilan en porte témoignage. Les diverses interventions diverses sont en nette augmentation tant auprès de la ligue, au pôle espoir, sélection de ligue, que du comité à l'UFRAPS, au collège de Portes les Valence section hand qui sera officialisé à la rentrée. Un entraînement spécifique gardien de but et des interventions auprès des UNSS et USEP et bien sur toutes les autres interventions liées à l'activité du comité.
Au niveau de l'arbitrage jeune et adulte, les bilans des commissions sont très positifs. L'arbitrage était l'une des priorités sur la dernière olympiade et le travail effectué commence à porter ses fruits. Dans les points positifs on peut noter la mise en place d'école d'arbitrage labellisées dans les clubs au nombre de six, le nombre de suivis surtout en JA 52 suivis, l'absentéisme des arbitres en nette baisse. Dans les points négatifs le nombre de clubs en difficulté par rapport à leurs obligations de la CMCD : 8 clubs.
La commission développement menée de main de maître par notre ami Henri a vu son activité s'enrichir du DFE (Développement formation Emploi). Un certain nombre ont adhéré à cette démarche mais je laisserai le soin à Alain Ripert et Henri Cormann de développer la méthodologie et la stratégie du DFE. Parallèlement la commission a précisé ses actions sur le Minihand et les labels école de handball, ainsi que le loisir qui fête ses 10 ans d'existence.
La commission de discipline son bilan est en augmentation avec plus de 20 affaires et dans ce domaine c'est un bilan négatif. De nombreuses polémiques accompagnent les décisions de la commission qui est là pour appliquer et faire appliquer les statuts et règlements de notre fédération. La commission est paritaire et les membres issus des clubs sont majoritaires par rapport aux élus du comité (issus aussi des clubs). A titre personnel je n'ai pas le droit d'y siéger, ni d'interférer sur les décisions, et même si j'en avais le droit je ne le ferai pas respectant le travail de la commission. La commission est souveraine et les appels se font à la fédération.
Avant de conclure permettez moi de féliciter tous les clubs qui accèdent en catégorie supérieure :

- Prénationale masculine Valence accède en N3
- Pré nationale féminine Le Teil accède en Nationale 3
- Excellence régionale féminine Livron accède en Pré nationale
- Excellence régionale féminine Romans accède en Pré nationale
- Honneur régional masculin Rhône Eyrieux accède en Excellence Régionale
- Moins de 18 ans Montélimar/Cruas a joué les 8ème de finale du Championnat de France
- Pré régional féminin le Pouzin accède en Excellence régionale
- Pré régional masculin Romans accède en Honneur régional
- Excellence départementale masculine Livron accède en pré régionale
- Excellence départementale masculin Suze la rousse accède en pré régionale
- Excellence départementale féminine Guilherand granges accède en pré régionale
- Excellence départementale féminine Loriol accède en pré régionale.

Bilan très positif pour le comité avec 11 accessions pour 4 descentes, le comité comptera 8 équipes en nationale en 2008-2009 un record.
C'est sur cette note pleine d'espoir que je conclurai en vous remerciant de m'avoir écouté.

Le rapport moral du président est adopté à l'unanimité.

ETUDE DES BILANS

RAPPORT FINANCIER: Christophe BOYER.

CHARGES 2007			
	prévisionnel	**réalisé**	**%**
achat	13 995,00 €	15 195,40 €	8,6%
services extérieurs	2 400,00 €	1 494,03 €	-37,7%
autres serv extérieurs	53 550,00 €	60 079,41 €	12,2%
charges de personnel	86 300,00 €	90 190,18 €	4,5%
autres charges	45,00 €	4 565,47 €	
excédent perte		779,88 €	
total charges	156 290,00 €	172 304,37 €	10,2%

PRODUITS 2007			
	prévisionnel	réalisé	%
ventes	64 580,00 €	77 174,57 €	19,5%
autres produits	2 400,00 €	4 139,80 €	72,5%
subventions	89 310,00 €	90 990,00 €	1,9%
total produits	156 290,00 €	172 304,37 €	10,2%

s présentés ce jour par le trésorier

ue des comptes présentés.

Les rapprochements bancaires sont en accord avec l'état de trésorerie présenté.

En conclusion nous demandons à l'assemblée générale de donner quitus au trésorier.

Fait à Valence le mardi 20 mai 2008

Véronique Aubert

Gérard Vallin

ADOPTE VOTE UNANIME

BILANS DES COMMISSIONS (se reporter au document initial Bilan et Projet)

- Sportif Senior : Martine CHAPELON – adopté vote unanime
- Sportif Jeune : Marc CHATAIN – adopté vote unanime
- Technique / Formation : Bertrand THIEVENT / Stéphane MOSCA – adopté vote unanime
- Arbitrage / Formation : Hervé RIBET – adopté vote unanime
- Jeunes Arbitres / Formation : Christophe BOYER / Bernard DREVETON – adopté vote unanime
- Pratique Non-Compétitive (Mini Hand/Loisir) : Henri CORMANN – adopté vote unanime
- Discipline / Ethique: Claude FOURNET – adopté vote unanime
- Communication/Internet : Odette DURAND – adopté vote unanime
- Médical : Dr Pierre CAZAUX – adopté vote unanime

Henri Cormann donne lecture ensuite du palmarès des équipes et Robert Colombani et les invités procèdent à la remise des trophées.

LABEL ECOLE ARBITRAGE SIMPLE	**COLOMBIER LE VIEUX**
LABEL ECOLE ARBITRAGE BRONZE	**BOURG LES VALENCE**
LABEL ECOLE ARBITRAGE BRONZE	**DIE HANDBALL**
LABEL ECOLE ARBITRAGE ARGENT	**MONTELIMAR CRUAS**
LABEL ECOLE ARBITRAGE ARGENT	**ST DONAT**
LABEL ECOLE ARBITRAGE OR	**VALENCE HANDBALL**
MOINS 14 ANS FEMININ HONNEUR	**HBC SUZE LA ROUSSE**
MOINS 14 ANS FEMININ EXCELLENCE	**MONTELIMAR CRUAS**
MOINS 14 ANS MASCULIN PROMOTION	**E TRICASTIN**
MOINS 14 ANS MASCULIN HONNEUR	**LES OLLIERES**
MOINS 14 ANS MASCULIN EXCELLENCE	**HB RHONE EYRIEUX**
MOINS DE 16 ANS FEMININ HONNEUR	**HB TEILLOIS**
MOINS DE 16 ANS FEMININ EXCELLENCE	**ROMANS**
MOINS DE 16 ANS MASCULIN PROMOTION	**US DIE HB**
MOINS DE 16 ANS MASCULIN HONNEUR	**VALENCE HB**
MOINS DE 16 ANS MASCULIN EXCELLENCE	**E TRICASTIN**
MOINS DE 18 ANS MASCULIN POULE BASSE	**PRIVAS HB**
MOINS DE 18 ANS MASCULIN POULE HAUTE	**AL GUILHERAND GRANGES**
SENIOR FEMININ EXCELLENCE POULE BASSE	**TAIN VION TOURNON**
SENIOR FEMININ EXCELLENCE POULE HAUTE	**HB GUILHERAND GRANGES**
SENIOR MASCULIN EXCELLENCE POULE BASSE	**AL GUILHERAND GRANGES**
SENIOR MASCULIN EXCELLENCE POULE HAUTE	**LIVRON HB**
SENIOR FEMININ PRE REGIONAL **Accède au niveau régional**	**LE POUZIN**
SENIOR MASCULIN PRE REGIONAL **Accède au niveau régional**	**ROMANS**

Sont distingués à titre individuel: plaquette

- Caline Gavotto – Al Guilherand Granges
- Christophe Vignal – HB le Pouzin 07
- Frédérique Sauvan – Die
- Grégory Planet – HB Rhône Eyrieux
- Véronique Peters – HB Drôme Ardèche

Un bouquet de fleurs est remis à Mmes Cathy Fustier, Isabelle Prot et Odette Durand.

INTERVENTION DES PERSONNALITES

- Mme Durand – Présidente CDOS Drôme : je salue le handball et suis assez fière de vous accueillir ici pour la 1ère fois, je suis satisfaite des résultats du handball.
- M. Pierre Jean Veyret - Vice Président chargé des sports du Conseil général de la Drôme : je suis très heureux d'être parmi vous ce soir, plusieurs clubs de 2607 bénéficient d'un contrat d'objectif avec les conseils généraux, je me félicite de la bonne tenue des comptes du comité.
- Gérard Arlen – DDJS Drôme : la campagne CNDS s'est bien déroulée et a été très fructueuse en dossiers et projets, il m'est très agréable de venir dans la maison des bénévoles et du sport, je suis intéressé par vos travaux de la commission de discipline, je me félicite de tous vos beaux résultats.

- Alain Ripert – Ligue Dauphiné Savoie de Handball : je suis content de revenir en Drôme Ardèche en qualité de bénévole. (Alain présente alors toute la démarche DFE et invite les clubs à s'inscrire dans cette démarche).

A l'issue de ces interventions, l'assemblée générale est suspendue pour permettre aux délégués présents des clubs de partager le verre de l'amitié.

ETUDE DES PROJETS

APPEL DES CLUBS & QUORUM

Le président du comité poursuit l'assemblée générale et procède à l'appel des clubs.

Sont présents les clubs:
AS CHARMES ST GEORGES, HB COLOMBIER LE VIEUX, AL GUILHERAND GRANGES, AS LES OLLIERES HB, LE POUZIN HB 07, SC PRIVAS, AS RUOMS VALLON, HB TAIN VION TOURNON, ENTENTE ST ETIENNE AUBENAS, HB TEILLOIS, HB GUILHERAND GRANGES, HB RHONE EYRIEUX, CHOMERAC HB, HB ANNONEEN, ARDECHE MERIDIONALE HB, HBC SERRIERES / SABLONS, DROME HANDBALL BOURG DE PEAGE, HBC LORIOL, HBC SUZE LA ROUSSE, FA ST RAMBERT HB, AHB ST VALLIER, VALENCE HB, HB BOURG LES VALENCE, US DIE, HBC ROMANS, E .TRICASTIN HB, LIVRON HB, HB ETOILE BEAUVALLON, HBC DONATIEN, US MONTELIMAR CRUAS HB, HB CHABEUIL, HBC ALBONAIS

Aucun club ne manque à l'appel. Il est constaté que le quorum est atteint à 100%. (127/127 voix), l'assemblée générale peut valablement délibérer.

ELECTION DES ADMINISTRATEURS ET DU PRESIDENT :

Sont démissionnaires :
MARTINIE Anne Marie, SAUVAN Frédérique, GAVOTTO Caline, VIGNAL Christophe

Se présentent :
AOUSTET Vincent, BOYER Christophe, BOYER Véronique, BROC COURBY Christophe, BRUN Olivier, CAZAUX Pierre, CHAPELON Martine, CHATAIN Marc, CHOSSON Pierre, COLOMBANI Robert, CORMANN Henri, DEFOSSEZ Vincent, DESBOS Robert, DREVETON Bernard, DURAND Odette, FOURNET Claude, MEGE Jacques, PLANET Grégory, QUEYREL Denise, RIBET Hervé**.**

La liste est élue à l'unanimité.
La séance est suspendue quelques minutes pour permettre aux nouveaux administrateurs du comité de proposer un président au vote de l'assemblée.
Le nom de Robert Colombani est proposé, l'assemblée accepte par applaudissement, vote unanime.

Il est décidé que le prochain conseil d'administration aura lieu le lundi 16 juin 2008 à 19h30 pour établir le bureau exécutif.

P R O J E T S 2 0 0 8 / 2 0 0 9

PROJET COMMISSION SPORTIVE SENIOR

Comme la saison précédente les engagements en championnat-pré-régional se feront automatiquement ce qui permet de constituer les poules de 14 équipes masculines et de 10 équipes féminines dès la fin de la saison.

Pour les autres championnats la formule en 2 phases est reconduite : première phase où la commission tient compte de la situation géographique des clubs, 2ème phase regroupant les collectifs de niveau sensiblement équivalents déterminés par le classement de la première partie de la compétition. Le nombre de poules sera fixé en fonction du nombre d'équipes engagées et de la date du début de la 2ème phase que nous essaierons de faire coïncider avec celle des -16 et -12.

Depuis plusieurs années le championnat -18 Filles est en sommeil dans notre comité par manque de collectifs. Mais nous serions ravis de le voir réapparaître !

Coupe Drôme-Ardèche :

Les engagements restent libres mais réservés aux équipes de niveaux départemental et régional, à l'exception des -18 filles où la coupe DA est également ouverte aux équipes de niveau Championnat de France afin d'étoffer le nombre de collectifs.

Elle se déroulera sous la forme suivante : les clubs de niveau départemental débuteront cette coupe en match aller-retour ; En cas d'égalité, des tirs au but seront faits à l'issue du match retour. Les tours suivants seront composés des vainqueurs départementaux et des clubs régionaux et toujours en appliquant la même formule sportive.

Enfin 8 clubs seront retenus. A partir des quarts de finale les rencontres auront lieu en match sec.
Martine CHAPELON

PROJET ADOPTE VOTE UNANIME .

PROJET COMMISSION SPORTIVE JEUNE

Championnat

La commission va mettre en place une formule qui permettra aux clubs, qui le souhaitent de jouer le championnat de Ligue en moins de 14 ans.

La formule :

– Une première phase sur 4 dates, pour déterminer les 9 meilleures équipes qui formeront la poule excellence.

– Une seconde phase jusqu'à fin janvier pour qualifier les 4 meilleures équipes de Drôme/Ardèche qui partiront jouer en ligue.

– Une troisième phase pour les quatre équipes de Drôme/Ardèche qui disputeront un championnat de Ligue avec les 4 meilleures équipes de l'Isère.

– Une quatrième phase pour des finales croisées avec l'autre poule de la Ligue constituée de la Savoie et Haute Savoie.

Les équipes non qualifiées des deux premières phases disputeront des championnats départementaux en poule géographique jusqu'à la fin janvier et de niveau jusqu'à la fin de la saison.

Les dates seront les mêmes pour les championnats régionaux et départementaux.

Règlement du championnat de Ligue :

Le championnat de Ligue moins de 14 ans impose d'avoir des jeunes arbitres, jeunes dirigeants et le classement prend en compte tous ces critères.

Un effort doit être fait par les clubs pour qualifier très rapidement leurs joueurs qui souhaiteront participer au championnat de Ligue.

Pas de modification prévue dans les autres catégories.

Coupe DA

La commission va mettre en place une formule à deux niveaux qui permettra de repêcher les équipes éliminées au premier tour pour disputer une coupe honneur.

Les équipes qualifiées au premier tour disputeront une coupe Excellence.

La coupe est réservée au moins de 16 ans Fille et Garçon.
Marc CHATAIN

PROJET ADOPTE VOTE UNANIME

PROJET COMMISSION TECHNIQUE

La perpétuelle évolution de notre activité (augmentation importante des offres de pratique et de formations, etc…) nous oblige à ajuster et à harmoniser constamment nos fonctionnements. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que les missions premières de la commission technique restent toujours les mêmes, seules les stratégies des démarches et la perception de ces actions changent.

Pour cette nouvelle olympiade nous avons fait le choix de nous centrer sur nos missions essentielles, nous allons changer notre fonctionnement, créer une équipe de personnes ressources (ETD) qui partagent le projet de façon à prendre une part active dans sa mise en place.

Les Valeurs : Fédérer, Partager, Epanouissement, Respect.
Le But : Accompagner les licenciés et leurs structures en étant à l'écoute de leurs besoins.

4 objectifs généraux :

1. La f ilière départementale de renouvellement des élites.
2. La formation des cadres.
3. L'accompagnement des clubs.
4. Relations avec nos partenaires.

Objectifs spécifiques 1 :

Créer une ETD qui aura comme mission de tout mettre en œuvre pour créer une véritable dynamique dans le comité autour des sélections et de la recherche des profils.

- Qualité des relations avec les clubs pour permettre une collaboration dans la détection.
- Informer sur les critères de détection.
- Qualité de l'accueil dans les rassemblements départementaux.
- Etablir le calendrier des regroupements.
- Renforcer et développer l'école bi départementale de gardien de but.

Objectif spécifique 2 :

Continuer à développer des stratégies de formations dynamiques, attrayantes qui veilleront en permanence à rendre le stagiaire acteur de sa formation, tout en privilégiant le savoir être et le pouvoir être qui deviennent un enjeu capital dans les années à venir pour le développement du handball.

- Prise en compte des aménagements du dispositif de formation fédérale.
- Mise en place d'une équipe de formateurs agréés par ETR.
- Mise en place de 3 temps de formation : présentiel sur les journées de formation, autonomie avec des taches précises à réaliser en club, tutorat suivi avec un tuteur dans la gestion du groupe.
- Mise en place du référentiel de certification de la formation.
- Informer sur la démarche de validation d'expérience (VAE).

Objectif spécifique 3 :

Etre au plus près des clubs pour répondre à leurs besoins spécifiques en leur proposant des interventions dans les clubs ou/ et en dehors des clubs en direction des entraîneurs qui ne s'engagent pas dans la formation fédérale.

- Reconduction du forum -12 et -14.
- Formation courte d'accompagnateur d'équipe.
- Participation à des réunions techniques du club.
- Intervention sur une séance club.

- Programmation de deux soirées techniques.

<u>Objectif spécifique 4</u> :
Renforcer les actions mises en place avec USEP, UNSS, collège et la FAC, tout en acceptant et respectant nos différences pour mieux se retrouver à travers nos objectifs communs.

- Formation des jeunes arbitres
- Aides logistique et technique lors des rencontres évènementielles.
- Aide à la mise en place de la section sportive de Portes les Valence
- Aide au développement du CUFE (centre de haut niveau Universitaire)

Le calendrier des différentes actions techniques vous sera communiqué à la mi-juin.

Stéphane MOSCA/Bertrand THIEVENT

PROJET ADOPTE VOTE UNANIME

PROJET COMMISSION ARBITRAGE

- Modifier le processus de revalidation des cartes d'arbitres par les clubs.
- Continuer le principe des fiches de disponibilité par courriel.
- Etablir un listing adresses mail de tous les arbitres.
- Convoquer les arbitres par mail.
- Faire figurer toutes les désignations sur le site de la fédération.
- Suivre tous les arbitres Départementaux sur 3 ans.
- Instaurer une évaluation / formation pour le passage de D2 à D1.
- Améliorer le plan de formation des arbitres (modules plus rapprochés dans le temps).
- Former des tuteurs de comité.
- Réévaluer l'indemnité des matchs de coupe.
- Budgétiser le fonctionnement de l'arbitrage.
- Renouveler le Forum des arbitres

Hervé RIBET

PROJET ADOPTE VOTE UNANIME

PROJET COMMISSION JEUNE ARBITRAGE

Nous souhaitons pour cette nouvelle olympiade nous inscrire dans la continuité de la précédente. Effectivement les orientations de travail prises il y a maintenant deux saisons commencent à porter leurs fruits. Nous souhaitons aller au bout de ce projet et nous aurons bien besoin de ces quatre prochaines années pour y arriver.

Les valeurs : accompagner, responsabiliser, échanger, épanouissement, respect.
Les buts : Intégrer un projet « Arbitrage jeune » dans le projet associatif (club, comité). **<u>2</u>**
<u>Objectifs Généraux</u> :

1. Mise en place des écoles d'arbitrage
2. Mise en place du projet de formation des JA au niveau du comité

<u>Objectif spécifique 1</u> :

Guider tout club désirant mettre en place une structure de type « école d'arbitrage » L'école d'arbitrage est une organisation reconnue et structurée au sein du club, avec un responsable, des intervenants, des objectifs et un budget.

- Valoriser la fonction d'arbitre au sein du club (reconnaissance de son statut) ;
- Intégrer la connaissance des règles et le respect de l'arbitre auprès des joueurs, des managers, des dirigeants et des accompagnateurs

- Initialiser la f ilière des Jeunes Arbitres club
- Faire arbitrer les jeunes joueurs par les Jeunes Arbitres ;
- Détecter et fidéliser les (Jeunes) Arbitres les plus motivés
- Assurer le renouvellement des arbitres du club
- Etre reconnu auprès des différentes structures comme « Club Formateur d'Arbitres » par l'obtention d'un label

Objectif spécifique 2 :

Relier le travail de formation des clubs afin d'accompagner les arbitres les plus motivés à travers un plan de formation proposé de Grégory PLANET.

Buts :

–Elever le niveau de compétence des JA.

Objectif:

-désigner seulement des JA sur les championnats jeunes.

-créer un plus large panel de binômes afin d'assurer et de faciliter les désignations de championnats jeunes. (remarque : la plupart des arbitres jouent, et sont désignés dans les mêmes catégories). -classer ces paires pour leur proposer des formations et les amener à terme à arbitrer du CF et devenir APN (formation régional)

Critères de réussite :

-partir des détections effectuées par les écoles d'arbitrages et le comité afin de ne pas passer à coté de JA sifflet Blanc à fort potentiel.

-sélectionner des arbitres pour constituer des paires et suivre la formation.

–leur apporter un contenu de formation solide et commun à tous.

Déroulement :

–la formation se déroule sur une année.

–après détection en fin de saison du groupe de travail, 3 blocs de formation :

  –1er bloc : une journée (début de saison)

  –2ème bloc : deux journées (vacances de la toussaint)

  –3ème bloc : deux journées (vacances de février)

– entre les différents blocs les paires de JA sont désignées (avec suiveur) sur inter-comités et championnats jeunes selon leur niveau de compétence.

Contenu :

1er bloc : thème: les repères dans le jeu.

–répondre au différentes questions.

-créer des paires.

-créer des bases communes sur les règles 7, 9, 11 et 13.

-évaluer les forces et les faiblesses du groupe.

-attribuer un suiveur référent à chaque paire.

Outils : scénario, matchs

2ème bloc : thème: OMB, sanctions et jeu passif.

-partir des constats « forces et faiblesses du groupe » et des différents suivis.

–répondre aux différentes questions.

-créer des bases communes sur les règles 8, 14, 16 et les interprétations 4 et 8.

Outils : scénario, vidéo, arbitrage dirigé sur matchs

3ème bloc : thème: arbitrer à deux.

–répondre aux différentes questions.

–retour sur le 2ème bloc.

-créer des bases communes sur les placements / déplacements, répartition des taches, zones d'affluence, communication (arbitre, table… créer des outils de communications) Outils : scénario, vidéo, arbitrage dirigé sur des matchs

Conclusion :

Une paire d'arbitres est en formation sur une année avec trois blocs de formation de cinq journées, on peut ajouter à cela deux à trois suivis entre les blocs (notamment entre toussaint et février).

Ouverture :

-Les arbitres peuvent se retrouver l'année d'après sur des formations régionales (R2, R3, APN)

-une formation de tuteur peut être envisagée parallèlement à cette formation sifflet bleu.

Christophe BOYER / Bernard DREVETON / GREGORY PLANET

PROJET ADOPTE VOTE UNANIME

PROJET COMMISSION COMMUNICATION/INTERNET

RECONDUIRE les actions précédentes et mettre beaucoup plus en avant la formation et le développement.

L'image de notre handball est excellente.

La commission fait des efforts importants pour le handball.

Les résultats de nos sélectionnés et équipes DROME ARDECHE sont très satisfaisants.

FORMATION :

Se former pour mieux diriger.

En association avec le Comité Olympique de la Drôme il faut inciter les clubs à se former. Nous proposons des modules de formation en direction des dirigeants de club, des bénévoles.

DEVELOPPER :

Action en direction des jeunes participants afin de nous faire connaître au travers des actions.
Action en direction des clubs en remettant en avant le rôle de nos dirigeants.

Action en s'intéressant à la formation des jeunes dirigeants de demain.

Un stage de jeunes dirigeants de 18 à 26 ans du MERCREDI 25 JUIN au DIMANCHE 28 JUIN 2008 au Centre de l'Epervière à VALENCE.

STAGE ENTIEREMENT GRATUIT pris en charge par le CROS RHONE ALPES ET LE CDOS DRÔME pour l'hébergement, la restauration.

Pour les Drômois déplacements remboursés par le CDOS DRÔME.

Cette formation est entièrement adaptée aux jeunes qui souhaitent découvrir et s'investir dans les associations.

Un programme adapté à leurs souhaits : méthodologie de projets loi 1904, communication, gestion d'un événement sportif, par un représentant du CNOSF et dirigeants du mouvement olympique et sportif.

Action en direction du handball loisir, du sport adapté.

Action en direction de la lutte contre le dopage et la violence dans le sport avec la Formation de nos cadres, chevilles ouvrières du réseau dopage qui devient LE SPORT PAR LA SANTE.

Tels seront cette année nos objectifs pour Faire vivre ensemble ces projets et tenter un partenariat utile et efficace !

Odette DURAND **PROJET ADOPTE VOTE UNANIME**

Handball Drôme Ardèche

handball2607.org

PROJET COMMISSION MEDICALE

Pour la saison 2007/2008, outre la poursuite des chantiers permanents, nous proposerons des formations citoyennes parmi lesquelles l'IPS-D (**In**itiation aux **P**remiers **S**ecours et à la **D**éfibrillation) et le MCE (**M**assage **C**ardiaque **E**xterne) .

PIERRE CAZAUX **PROJET ADOPTE VOTE UNANIME**

BUDGET VOTE DE LA TARIFICATION

ENGAGEMENTS (par équipe)	
CHAMPIONNAT SENIOR	67 €
CHAMPIONNAT JEUNE	37 €
MINIHAND	21 €
COUPE TOUTES CATEGORIES	21 €
LOISIR	21 €
TOURNOI LOISIR FINAL (par joueur)	6 €

ARBITRAGE	
ABSENCE D'ARBITRAGE	47 €
INDEMNITE DELEGUE MATCH	31 €
INDEMNITE KILOMETRIQUE	0,35 €
INDEMNITE TUTEUR J.A.	16 €
MATCH DE COUPE	25 €
MATCH DE JEUNE	9 €
MOINS DE 18 ANS	20 €
AUTRE MATCH	25 €
PRE REGIONAL GARCONS/FILLES	25 €
SUIVI D'ARBITRE	32 €

AMENDES/FORFAITS / PENALITES	
RETARD CONCLUSION DE MATCH	12 €
RETARD FEUILLE DE MATCH	12 €
MENTION MANQUANTE F.D.M.	12 €
PREMIER FORFAIT	25 €
DEUXIEME FORFAIT	45 €
TROISIEME FORFAIT	70 €
PREMIERE PENALITE	15 €
DEUXIEME PENALITE	30 €
De la TROISIEME PENALITE à la SIXIEME	40 €
FORFAIT GENERAL	140 €
NON RESPECT DIMANCHE OBLIGATOIRE	50 €
MODIF.CONCLUSION MATCH < 15 JOURS	50 €

LICENCES / AFFILIATION	
PARTICIPATION VIE DU COMITE	11 €
ADHESION AU COMITE	15 €

DISCIPLINE	
AVERTISSEMENT	25 €
DATE DE SUSPENSION	40 €
DATE DE SURSIS	20 €
AUTRES SANCTIONS	TARIF FFHB

FOURNITURES	
FEUILLE DE MATCH TOURNOI	0,5 €
FEUILLE DE MATCH SIMPLE	0,5 €
CONCLUSION DE MATCH	0,1 €
KIT MINIHAND/KIT ACCUEIL	205 €
ABONNEMENT SUPPL.INFO 2607	gratuit
CARTON JAUNE - CARTON ROUGE	gratuit
FORMATION TECHNIQUE/ARBITRAGE	100 €

COMMISSIONS	
INDEMNITE REPAS	15 €
INDEMNITE KILOMETRIQUE	0,35 €
INDEMNITE FORMATEUR	33 €

COTISATIONS ANNUELLES MMA	
OPTION 1	50 €
OPTION 2	70 €

tarif fixé par la MMA

CHRISTOPHE BOYER - TARIFICATION ADOPTEE

Maison des Bénévoles de la Drôme et de l'Ardèche
71 rue Latécoère - 26000 Valence – Tél 0475 75 47 75 Fax 0475 75 47 76
Courriel c2607hand@mbsport.fr – Techniciens 0475 75 47 74

Handball Drôme Ardèche

handball2607.org

BUDGET VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL (voir documents en annexe)

	CHARGES 2008		
	réalisé 2007	prévisionnel 2008	%
achat	15 195,40 €	16 265,00 €	7,0%
services extérieurs	1 494,03 €	1 590,00 €	6,4%
autres serv extérieurs	60 079,41 €	64 340,00 €	7,1%
charges de personnel	90 190,18 €	96 510,00 €	7,0%
autres charges	4 565,47 €	45,00 €	
total charges	171 524,49 €	178 750,00 €	4,2%

	PRODUITS 2008		
	réalisé 2007	prévisionnel 2008	%
ventes	77 174,57 €	84 167,00 €	9,1%
autres produits	4 139,80 €	4 543,00 €	9,7%
subventions	90 990,00 €	90 040,00 €	-1,0%
total produits	172 304,37 €	178 750,00 €	3,7%

CHRISTOPHE BOYER : PROJET DE BUDGET ADOPTE VOTE UNANIME

L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire étant épuisé, Robert COLOMBANI, Président lève la séance.

Fait à Valence le 16 juin 2008.

Henri CORMANN
SECRETAIRE GENERAL

Robert COLOMBANI
PRESIDENT

Maison des Bénévoles de la Drôme et de l'Ardèche
71 rue Latécoère - 26000 Valence – Tél 0475 75 47 75 Fax 0475 75 47 76
Courriel c2607hand@mbsport.fr – Techniciens 0475 75 47 74

Handball Drôme Ardèche

handball2607.org

ANNEXES DOCUMENTS BUDGET COMPLET

ACHATS	Prév 2007	Réalisé 2007	%	Prév 2008
Matériel	1 895,00 €	6 501,08 €	243%	6 955,00 €
Marchandises	3 000,00 €	1 562,51 €	-48%	1 680,00 €
Mobilier Bureau	4 000,00 €	2 182,49 €	-45%	2 340,00 €
Electricité / entretien / charges MB	600,00 €	1 300,00 €	117%	1 390,00 €
Fournitures/Entretien/Equipement	3 500,00 €	2 823,28 €	-19%	3 020,00 €
Achats	1 000,00 €	826,04 €	-17%	880,00 €
Total achats	**13 995,00 €**	**15 195,40 €**	9%	**16 265,00 €**
Variation des stocks				

SERVICES EXTERIEURS	Prév 2007	Réalisé 2007	%	Prév 2008
Location Photocopieur				
Location autre		200,00 €		210,00 €
Entretien locaux	600,00 €	480,58 €	-20%	510,00 €
Maintenance et fournitures	700,00 €	300,15 €	-57%	320,00 €
Assurance	1 000,00 €	426,40 €	-57%	460,00 €
Documents techniques	100,00 €	86,90 €	-13%	90,00 €
Total Services extérieurs	**2 400,00 €**	**1 494,03 €**	-38%	**1 590,00 €**

AUTRES SERVICES EXTERIEURS	Prév 2007	Réalisé 2007	%	Prév 2008
Indemnités arbitrage/cadres	6 300,00 €	6 837,80 €	9%	7 320,00 €
Publicité/relations publiques		149,02 €		200,00 €
Actions promotionnelles	2 000,00 €	3 468,83 €	73%	3 710,00 €
Cotisations	150,00 €	154,00 €	3%	170,00 €
Divers/Dons		454,40 €		490,00 €
Péréquation km Intercomités	700,00 €		-100%	
Déplacements	11 000,00 €	12 471,14 €	13%	13 340,00 €
Déplacements IC	7 000,00 €	5 439,41 €	-22%	5 820,00 €
Reversement Forfait km				
Frais de réunion	8 200,00 €	7 864,73 €	-4%	8 420,00 €
Frais de réunion IC	8 500,00 €	10 270,06 €	21%	10 990,00 €
Frais hébergement	400,00 €	502,00 €	26%	540,00 €
Frais hébergement IC	3 000,00 €	6 191,10 €	106%	6 620,00 €
Réceptions				
Frais postaux	3 700,00 €	3 155,68 €	-15%	3 380,00 €
Frais télécom	2 600,00 €	3 121,24 €	20%	3 340,00 €
Autres impôts et taxes				
Total autres Services extérieurs	**53 550,00 €**	**60 079,41 €**	12%	**64 340,00 €**

CHARGES DE PERSONNEL	Prév 2007	Réalisé 2007	%	Prév 2008
Rémunérations du personnel	64 000,00 €	65 812,26 €	3%	70 420,00 €
Charges de SS	21 000,00 €	21 373,13 €	2%	22 870,00 €
Autres charges	1 300,00 €	3 004,79 €	131%	3 220,00 €
Total charges du personnel	**86 300,00 €**	**90 190,18 €**	5%	96 510,00 €

AUTRES CHARGES	Prév 2007	Réalisé 2007	%	Prév 2008
Charges financières	45,00 €	42,00 €	-7%	45,00 €
Dotation aux provisions				- €
Charges exceptionnelles		4 523,47 €		- €
Total autre charges	**45,00 €**	**4 565,47 €**		**45,00 €**

EXCEDENT / PERTE		779,88 €		
TOTAL CHARGES	156 290,00 €	172 304,37 €	10%	178 750,00 €

VENTES	Prév 2007	Réalisé 2007	%	Prév 2008
Licences	40 000,00 €	43 488,00 €	9%	46 530,00 €
Tournoi loisir	300,00 €	425,00 €	42%	450,00 €
Remboursement frais km		700,88 €		750,00 €
Remboursement frais IC		4 602,20 €		4 920,00 €
kits		100,00 €		110,00 €
Feuilles de match/livret arbitrage	800,00 €	970,00 €	21%	1 187,00 €
Comité IC péréquation	500,00 €		-100%	
Engagements	10 500,00 €	9 880,00 €	-6%	10 570,00 €
Arbitrage jeune	3 500,00 €	5 256,00 €	50%	5 620,00 €
Formation arbitre	2 000,00 €	1 140,00 €	-43%	1 220,00 €
Formation animateur	1 500,00 €	1 165,00 €	-22%	1 250,00 €
Prestations de services				
Péréquation arbitrage				
Amendes arbitrage	2 000,00 €	3 600,00 €	80%	3 850,00 €
Amendes disciplinaires	1 000,00 €	1 805,00 €	81%	1 930,00 €
Amendes sportives	2 000,00 €	4 245,00 €	112%	4 540,00 €
Forfait frais km		- 682,51 €		730,00 €
Abonnement INFO26/07				
Adhésion Comité	480,00 €	480,00 €	0%	510,00 €
Total ventes	**64 580,00 €**	**77 174,57 €**	20%	**84 167,00 €**

AUTRES PRODUITS	Prév 2007	Réalisé 2007	%	Prév 2008
Péréquation km IC FFHB	2 000,00 €		-100%	
Frais de réunion forum		210,00 €		220,00 €
Produits financiers	400,00 €	683,47 €	71%	740,00 €
Produits exceptionnels		3 150,00 €		3 370,00 €
Reprise prov d'invest				110,00 €
Aide Formation				
CPAM		96,33 €		103,00 €
Total autres produits	**2 400,00 €**	**4 139,80 €**	72%	**4 543,00 €**

SUBVENTIONS	Prév 2007	Réalisé 2007	%	Prév 2008
Conseil Général 07	20 700,00 €	21 000,00 €	1%	22 470,00 €
Conseil Général 26	45 610,00 €	37 690,00 €	-17%	40 330,00 €
DDJS 07	3 500,00 €	3 500,00 €	0%	3 800,00 €
DDJS 26	7 500,00 €	13 500,00 €	80%	8 000,00 €
FFHB	6 000,00 €	9 000,00 €	50%	9 600,00 €
Aide Excep				- €
Ligue Dauphiné Savoie	6 000,00 €	6 300,00 €	5%	5 840,00 €
Total subventions	**89 310,00 €**	**90 990,00 €**	2%	**90 040,00 €**

TOTAL PRODUITS	156 290,00 €	172 304,37 €	10%	178 750,00 €

BILAN 31/12/2007

ACTIF	31/12/2006 €	31/12/2007 €
ACTIF CIRCULANT		
STOCKS	**1 800,00**	**1 800,00**
COMPTES DE TIERS		
Clients	38 865,00	37 779,00
Autres créances	4 713,00	6 300,00
Total comptes de tiers	**43 578,00**	**44 079,00**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		
COMPTES FINANCIERS		
Banques et autres disponibilités	60 413,00	49 442,00
Total comptes financiers	**60 413,00**	**49 442,00**
Total actif circulant	**105 791,00**	**95 321,00**
TOTAL ACTIF	**105 791,00**	**95 321,00**

PASSIF	31/12/2006 €	31/12/2007 €
CAPITAUX PROPRES		
Capital	58 130,00	70 973,00
Résultat	12 843,00	779,00
Total capitaux propres	**70 973,00**	**71 752,00**
PROVISIONS		
Provisions mobilier		
Total provisions	**0,00**	**0,00**
DETTES		
Fournisseurs, autres dettes	16 318,00	7 969,00
Total dettes	**16 318,00**	**7 969,00**
PRODUITS CONSTATES D' AVANCE	**18 500,00**	**15 600,00**
TOTAL PASSIF	**105 791,00**	**95 321,00**

Maison des Bénévoles de la Drôme et de l'Ardèche
71 rue Latécoère - 26000 Valence – Tél 0475 75 47 75 Fax 0475 75 47 76
Courriel c2607hand@mbsport.fr – Techniciens 0475 75 47 74